

Résidence BON TEMPS

Melun

La résidence dispose de 90 studios équipés de 18 m² à 33 m².



www.logifac.fr



LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

10 rue Bontemps
77000 Melun

90 studios équipés de 18 m²
à 33 m².

Loyer/mois à partir de
346,86 €

Loyer CC pour le logement 24 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie D
Gaz à effet de serre : catégorie E

Frais de dossier à partir de 360 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur www.logifac.fr
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



Nos services disponibles



Wifi **



Laverie **



Badge Vigik



Parking **



Emplacement à vélos



Équipe de la résidence



Équipé



Aspirateur

PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, douche, WC.
- La pièce principale équipée : lit, bureau, penderie, 2 chaises et 1 tabouret.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur.

Chaque logement dispose d'une prise télévision et prise téléphone.

Certains logements ont été conçus pour permettre le passage et rotation d'un fauteuil roulant.



Photo de l'intérieur des logements

PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS* :

Un(e) intendant(e) est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives.

Un agent de permanence assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires).

Divers équipements sont mis à la disposition des occupants : laverie**, local à vélos, parking**, aspirateur libre service, Wifi**.

Les provisions sur charges incluent :

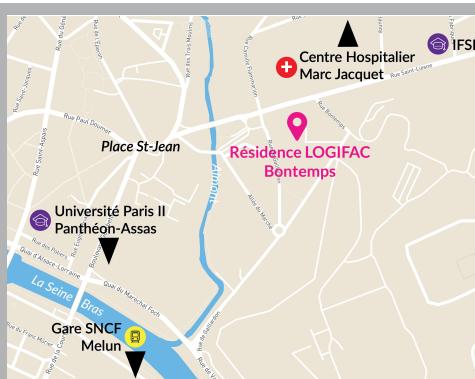
- La mise à disposition des équipements collectifs.
- La consommation d'eau du studio et chauffage du logement.
- Les frais d'électricité et d'eau des parties communes.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- L'entretien des parties communes.

Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations d'électricité.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais d'usage de la laverie.
- Les frais liés à l'accès internet.
- La cotisation annuelle à O.N.L.E.

*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

**Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



Elle est située à proximité du centre-ville de [Melun](#), des écoles et de l'université.

Elle est également proche de tous commerces et des transports en communs.

Vous pouvez vous rendre de la gare de Melun au centre de Paris et plus particulièrement à la Gare de Lyon en 27 minutes, et à Châtelet les Halles en 40 minutes.

